

L'objectif du TFP AMGE 🧑

L'objectif de la formation pour le titre professionnel « Assistant maternelle - Garde d'enfants » est de vous préparer à obtenir la certification et à acquérir les compétences nécessaires pour prendre en charge des enfants de manière sécurisée et bienveillante. À la fin de la formation, vous serez capable d'assurer les soins quotidiens, de contribuer au développement de l'enfant à travers des activités éducatives et d'éveil, de veiller à leur bien-être physique et émotionnel, tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Vous saurez également organiser et adapter votre intervention en fonction des besoins des familles, facilitant ainsi votre insertion professionnelle dans le secteur de la petite enfance.

Chiffres clés :

88%

de réussite*

90%

de satisfaction*

82%

d'insertion professionnelle*

*sur 124 stagiaires formés en 2023
dont 4% d'abandon.
74 répondants aux enquêtes.

Durée de la formation

Formation mixte (présentiel et distanciel selon le positionnement pédagogique) d'une durée totale de 571 heures dont 466 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise.

Durée hebdomadaire : 30 heures.

Nombre de places : 15.

La formation

Certificateur : CERTIFICATION & COMPETENCES

Date d'enregistrement : 19-07-2023

Programme :

- Gestion de son activité professionnelle multi employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant
- Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant
- Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- Repas de l'enfant
- Stages en entreprise
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail

Evaluations en cours de formation :

- Evaluation de l'acquisition des compétences :
 - Quiz
 - Entretien
 - Auto évaluation
 - Evaluation de la satisfaction à mi-parcours

A la fin de la formation :

- Evaluation finale :
 - **Validation du TFP AMGE.**
- Evaluation de la satisfaction

Remise du Titre Professionnel

La formation du titre professionnel offre la possibilité de s'inscrire et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Débouchés et poursuite de parcours

La formation du AMGE oriente sur les métiers de garde d'enfant et d'assistant(e) maternel(le).

Une poursuite de parcours est possible sur les titres professionnels de la branche du sanitaire et social, la possibilité d'obtenir une passerelle est étudiée au cas par cas.

Modalités et moyens

- Intervenants et formateurs spécialisés et expérimentés dans leurs domaines d'intervention
- Formation situation travail
- Mise en situation professionnelle
- Projets concrets réalisés en collaboration avec les entreprises partenaires
- Ressources multimédias
- Plateforme Form-e®

Suivi des apprenants pendant et après la formation (tutorat, accompagnement individualisé, aide à l'insertion professionnelle)

Recrutement et pré-requis

La formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail bénéficiant d'une expérience professionnelle significative et ayant un projet professionnel défini dans ce secteur,
- Bénéficiaires RSA
- Jeunes de - de 26 ans orientés par la Mission Locale
- Candidats reconnus handicapés par la MDPH intégrant un milieu ordinaire de formation soumis aux mêmes conditions d'accès que les autres publics(formation adaptée et adaptable aux personnes en situation de handicap)

Pré-requis :

- Niveau 3ème des collèges minimum (lecture, écriture, calcul).
- Avoir acquis les premières bases techniques du métier

L'intégration de la formation se fait en moyenne dans les 15 jours suivant le recrutement.

Coûts et financements

Demandeurs d'emploi : Formation est gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Ile de France et le Fonds Social Européen

Salariés : Nous contacter

Où et quand se former ?

L'AFCI propose des ouvertures de formation tout au long de l'année, consultez les dates sur notre site internet !